

Assistant(e) dentaire



**Les risques de votre
métier ...**

service de santé en milieu
de travail interentreprises
de Tarn-et-Garonne

smti

Vous êtes assistant(e) dentaire, afin de préserver votre santé, protégez-vous ...

Du risque infectieux

- ▶ En portant des E.P.I. adaptés (gants latex ou vinyle à usage unique, gants résistants, adaptés au nettoyage des instruments),
- ▶ En portant masque, blouse, lunettes,
- ▶ En vous lavant les mains après chaque soin au savon doux à pH neutre, et en appliquant une crème protectrice le soir ou plusieurs fois par jour si nécessaire,
- ▶ En maintenant vos vaccinations obligatoires à jour,
- ▶ En suivant les règles de prévention des Accidents d'Exposition au Sang en particulier :



- disposer les instruments sur le plateau dans le même sens,
- verser directement les instruments dans le bac de décontamination,
- saisir les fraises avec une précelle ou employer des boîtes de transfert remplies de liquide antiseptique,
- ne pas recapuchonner ni désadapter les aiguilles à usage unique utilisées pour l'anesthésie, mais les déposer immédiatement (comme les lames des bistouris) dans des containers homologués (DASRI) pour les déchets médicaux avec système anti-reflux.

Du risque chimique

- ▶ En lisant attentivement les étiquettes des produits, en respectant les précautions d'utilisation et si possible, en envisageant avec votre praticien la substitution des produits les plus dangereux.

En cas d'accident d'exposition au sang (AES)

1. Nettoyer la plaie (eau, savon, au Dakin stabilisé pendant 5 minutes),
2. Demander immédiatement l'accord du patient source pour un bilan biologique rapide,
3. Consulter le médecin référent des urgences hospitalières dans les 4 heures pour un éventuel traitement, un suivi sérologique et certificat d'accident du travail (AT),
4. Faire une déclaration AT à l'employeur,
5. Prévenir votre médecin du travail.



Des risques liés aux rayons X

- ▶ En sortant de la zone contrôlée pendant la prise de clichés,
- ▶ En utilisant des dispositifs (porte film/capteur) permettant de ne pas tenir le film ou le capteur pendant l'exposition aux rayons X. Il est également possible de faire tenir le film/capteur par le patient,
- ▶ En portant votre dosimètre (zone contrôlée).



Des risques liés aux ultrasons

- ▶ En évitant de rester trop près des générateurs d'ultrasons ou dans le local où ils se trouvent,
- ▶ En évitant le contact direct avec les bains de nettoyage ou les pièces qui y sont immergées pendant le traitement ultrasons.

Des risques liés aux procédés de stérilisation

- ▶ En manipulant les produits de stérilisation ou de nettoyage avec des gants, dans un local doté d'une ventilation adaptée,



- ▶ En laissant les vapeurs s'échapper avant de prendre le matériel dans le stérilisateur.

Des risques liés à la lumière de la lampe à polymériser les composites

- ▶ En utilisant des lunettes de protection adaptées.

Des risques liés aux postures

- ▶ En utilisant un siège à assise inclinable vers l'avant lors des soins prolongés, un siège ergonomique (type assis/debout),
- ▶ En adaptant la hauteur du plan de travail pour le nettoyage et en veillant à la bonne disposition du matériel de bureau.

Conseils d'hygiène de vie :

Portez des bas de contentions et des chaussures adaptées, pas de vêtements trop serrés, surveillez votre poids en pratiquant une activité sportive régulière afin d'éviter une insuffisance veineuse.

Ce document est conçu pour vous donner des conseils afin de préserver votre santé dans le cadre de votre travail.

L'assistant(e) dentaire doit bénéficier d'une surveillance spéciale (SIR) avec un suivi médical du personnel : vérification des vaccinations obligatoires suivi des résultats de dosimétrie individuelle.

Femmes enceintes : prévenir votre médecin du travail.

Trousse de secours : vérifier que la trousse de secours soit accessible, complète, et que les dates limites d'utilisation des produits soient respectées.

**L'équipe pluridisciplinaire est à votre écoute,
n'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.**

